



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers

Séance du 26 janvier 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER
Tél. : 01.34.25.24.26.
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

Avis sur le PLU arrêté de la commune de Goussainville

La commune de Goussainville a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 22 novembre 2017. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 26 janvier 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- La consommation de 5,7 hectares classés en zone naturelle au POS (ancienne décharge) à des fins d'urbanisation (extension de la zone d'activités du Pont de la Brèche).
Le projet actuel ne prend pas en compte le projet CAREX qui nécessitera une nouvelle modification du PLU pour l'intégrer.

La CDPENAF a émis **un avis favorable**.

La présidente de la CDPENAF


Sylvie PIERRARD